Vers inédits inspirés des tristesses de la famine en Bretagne, cet hiver dernier.

LA BARQUE VIDE.

Au toucher des frimas, la bise était glacée....
Dans le pauvre hameau, tout annonçait la mort:
Les pêcheurs affamés se plaignaient de leur sort;
Et les femmes priaient d'une voix harassée.

Près de l'antique église, en face du clocher,
Les hommes menaçaient du poing la mer houleuse,
Dont les vagues lançaient l'écume vaporeuse!
Jusqu'au pied de la grève, au-dessus du rocher.

Ils épiaient la marée, emmenant sur le sable,
Les quelques débris d'algue, emmêlés sous les flots;
Après chaque montée ils mêlaient leurs sanglots....
Aux brisants de la houle, au bruit choquant du cable.

Et les plus courageux s'amollissaient enfin,
Aux plaints de leurs enfants, à l'excès de leurs larmes,
En frémissant d'horreur à l'écho des alarmes!
Devant la barque vide et la maison sans pain.

Sous les brumes du soir, soudain tout le village
Disparaissait dans l'ombre.... au milieu des vapeurs;
On ne voyait au loin, des nues, que les blancheurs!
On n'entendait plus rien, là-bas, sur le rivage.

Le silence se fait dans cette nuit profonde.
Qu'aucun choc ne troublait, ni la chute du temps.
La nature endormie apaisait tous les chants!
Le cri des farfadets se perd au fond de l'onde.

Mais, dans l'humble chapelle où veillaient les pêcheurs,
Les cierges allumés répandaient la lumière!
Tous ces pieux Bretons rangés sous la bannière,
Imploraient haut le ciel de calmer leurs terreurs.

Tout Paris s'est ému de l'immense détresse!
Des clameurs de famine échappées au Breton,
On s'est donné le mot que *Paris a du bon*,
Est le cœur de la France et l'aime avec tendresse.

Paris est charitable autant qu'il est mondain;
Il a les qualités de ses nombreux caprices,
Dont ses grandes vertus ne sont jamais complices.
Oui, Paris a du bon, a le cœur sur la main.

ULLA.

24 mars 1903.

Nouvelle-Orléans, 1er Octobre 1903.

COMPTES-RENDUS DE L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

ARTISTE ET VIRTUOSE. *(Suite et Fin.)*

Le temps fut magnifique pendant plus d'une semaine. Le rossignol sentait son enrouement diminuer. Il rencontra beaucoup de ses confrères, qui l'encouragèrent en lui affirmant que dans une quinzaine de jours les rossignols recommenceraient à chanter. Tout le conviait à être heureux. Il y avait quantité d'oiselettes avec lesquelles il flirtait tant qu'il pouvait ; mais la jalouse alouette arrivait toujours au moment où la conversation devenait tendre. Il avait beau l'envoyer au diable, elle s'obstinait à n'y pas aller et à le suivre partout. L'ayant présentée comme sa cousine, il lui disait d'un grand sérieux :

"Il faut nous tenir devant le monde, ma chère. Si tu te montres jalouse de moi, on devinera quelle est la nature de nos relations, et ta réputation...."

"Je me soucie bien de ma réputation!" interrompait-elle. "Il y a longtemps que j'ai renoncé à tout, que je n'ai plus au monde que ton amour."

Et lui, trop lâche pour lui dire qu'il ne l'aimait plus, trop faible pour rompre, il tergiversait toujours; il lui faisait de temps à autre une caresse distraite dont elle se contentait, la pauvre, ayant depuis longtemps oublié les franches étreintes et les baisers gourmands d'autrefois.

La quitter? il n'aurait pu le faire; il savait qu'elle aurait défendu désespérément ce qu'elle nommait son bonheur—triste bonheur! qu'elle l'aurait poursuivi, rattrapé s'il s'était enfui; que, plus forte, elle l'aurait contraint à rester avec elle, l'aurait battu plutôt que de le laisser partir. Il sentait le ridicule de la situation, se demandait avec amertume comment il avait bien pu s'empêtrer dans des liens pareils.

"Non!" se disait-il; "il n'y a que la mort qui puisse m'en débarrasser—la sienne, bien entendu. J'irais même jusqu'à jouer ma vie contre la sienne à chance égale, parole d'honneur! Mort ou libre. N'importe quoi pour me tirer de cet enfer."

Aussi ne pouvait-il tenir en place. Vingt fois le jour il traversait et retraversait toute la principauté de Monaco; l'alouette était toujours là; contre son aile, et, quand, à bout de forces, il se reposait, elle, pas lasse du tout, se posait auprès de lui, lui souriait de son œil unique, l'engageait à ne pas se fatiguer tant.

Presque chaque soir les deux oiseaux faisaient une visite à la maison de marbre rose, et à chaque fois, ils retrouvaient Maurice et Leïla, soit sur la terrasse, soit

dans le kiosque, ou bien se promenant au bord de la mer, sur les rochers couverts d'algues glissantes, Maurice soutenant sa jeune femme d'un bras passé autour de sa fine taille.

"Je les trouve charmants!" disait l'alouette; "il est impossible de rêver une félicité plus parfaite."

"C'est justement ce qui m'enrage!" s'écria le rossignol. "Mais, patience! cela ne peut pas durer; ils se fatigueront l'un de l'autre, et dans six mois ils se détesteront."

Un soir le rossignol trouva les jeunes époux assis dans le kiosque. La température exceptionellement chaude durant toute la journée s'était beaucoup abaissée, et, sur la mer, des vapeurs s'élevaient, flottaient à quelques pieds au-dessus de l'eau, semblables à du coton très finement cardé, ou à une fumée trop dense pour s'envoler dans l'air.

Leïla se pressait contre Maurice, frileuse, et il l'enveloppait de ses bras pour la réchauffer.

"Il fait humide, ma petite âme," dit-il, "rentrons."

Et ils remontèrent dans la serre-salon dont la porte resta entr'ouverte. Les deux oiseaux entrèrent subrepticement et se perchèrent sur le long racème fleuri d'une Vanda.

La jeune femme se mit au piano et joua d'une façon extraordinaire un largo de Beethoven. Ce n'étaient pas les cordes d'un instrument, c'était une âme qui vibrait; ces accords magistraux, c'étaient les soupirs d'un cœur plein jusqu'à déborder; cette mélodie poignante, c'était le cri d'un désir souffrant à force d'intensité, le don absolu d'un être qui veut s'anéantir dans l'être aimé, l'inquiétude d'un *au-delà* qu'on ne peut atteindre, un envolement vers les régions sidérales, le sanglot d'un amour qui veut monter plus haut, d'un amour que rien ne peut assouvir, rien que la mort.

Maurice assis près d'elle écoutait dans un ravissement douloureux, avec une angoisse de passion qu'il n'avait jamais encore éprouvée.

Quand elle eut frappé l'accord final, elle se jeta violemment dans les bras du jeune homme en versant un flot de larmes et secouée par des sanglots incoercibles. Et lui pleurait aussi en baisant les longs cils noirs. Il savait si bien ce qui se passait en elle, il avait tellement *senti* en même temps qu'elle, qu'il ne lui demanda pas la cause de ses larmes et ne chercha pas à les arrêter.

Au bout d'un long temps, quand elle put parler :

"Je suis heureuse," dit-elle, "heureuse ! plus, peut-être, qu'il n'est permis de l'être. J'ai peur de mourir."

"Tais-toi !" cria Maurice avec terreur ; car, en cet instant même, il avait la même pensée.

Elle reprit avec exaltation :

"Qu'on soit tellement heureux tandis que d'autres souffrent, cela n'est pas juste, cela doit se payer."

"Tu es une enfant," dit-il, plus maître de lui. "Cette musique ébranle tes nerfs à te rendre malade. Calme-toi."

"Je suis calme," dit-elle, et c'était vrai ; puis, d'un ton tranquille :

"Quand je serai morte, tu mettras dans mes deux mains croisées un gros bouquet d'anémones violettes."

Il voulut lui fermer la bouche, mais elle lui prit les mains et continua en souriant :

"Et tu m'embrasseras sur la bouche, n'est-ce pas ? Cela ne te dégoûtera pas, dis, mes lèvres froides ? J'y tiens absolument. Et aussi sur mes deux joues sur mes cils que tu aimes. Ce n'est pas tout : juste avant de fermer le cercueil, tu te pencheras sur moi et tu me diras à l'oreille : "Je t'aime," bien doucement. Tu me promets ?"

"Méchante enfant qui me fais pleurer," dit Maurice.

“Non non,” fit-elle vivement, “promets-moi.”

“Je le jure,” dit-il gravement.

“Et maintenant,” s’écria-t-elle, “soyons gais.”

Elle courut au piano et, sans s’asseoir, joua un morceau d’un brio et d’une fantaisie endiablés, avec des traits bizarres qui couraient d’un bout à l’autre du clavier, des gammes chromatiques d’une rapidité vertigineuse, des notes piquées très aiguës, des trilles qui riaient aux éclats. Puis elle se jeta au cou de son mari en l’embrassant à pleine bouche, et l’entraîna en dansant tout autour de la serre.

CHAPITRE XI.

Le temps se gâta et il y eut une longue série de vent et de pluie. Il fit un froid intense comme on n’en avait jamais vu, au dire des indigènes. Un jour même la petite principauté se réveilla couverte de neige, une couche mince, il est vrai, qui fondit en quelques heures et fut lavée par une pluie torrentielle.

Le rossignol et l’alouette avaient cherché un abri sous la véranda d’une villa à La Condamine, et quand la pluie eut cessé, ils flânèrent un peu sur le bord de la mer. Le rossignol était de fort mauvaise humeur et recevait très mal tout ce que sa compagne pouvait faire et dire pour l’égayer.

Il volait de toute sa vitesse pour la fuir et se posait sur un arbre où elle le rejoignait très vite. Dès qu’elle arrivait, il volait plus loin sans pouvoir se débarrasser d’elle. Enfin, il lui dit très durement :

“Ne comprends-tu donc pas que j’ai besoin d’être seul, et ne me laisseras-tu jamais une minute de repos ?”

La pauvre alouette, profondément blessée, demeura sur la branche où elle était posée, tandis que son cruel amant alla se percher à trente pas plus loin sur un poivrier au feuillage grêle.

Par la route escarpée trois hommes venaient, dont l'un portait un fusil. Or, depuis l'aventure qui avait failli lui coûter la vie, l'alouette avait une terreur bien naturelle des armes à feu ; elle se blottit toute tremblante derrière le tronc de son arbre, et les trois hommes arrivèrent à quelques pas d'elle sans la voir.

"Il n'y a pas d'oiseaux de ce côté," dit l'homme au fusil. "La pluie les aura fait rentrer sous les oliviers."

"Combien en as-tu dans la carnassière ?" demanda un des compagnons.

"Treize," fit-il ; "mauvais nombre."

En ce moment le rossignol fit entendre quelques notes assez brillantes.

"Attention !" dit tout bas le chasseur en armant son fusil. "Où est-il, mon quatorzième ?"

"Là-bas, sur ce poivrier, à gauche," fit le troisième ami en montrant l'oiseau du doigt. "Mais tu ne vas pas le tuer, c'est un rossignol."

"Té ! mais c'est très bon à manger, les rossignols. Et puit ils font trop de bruit." Et il coucha en joue le chanteur.

Quand l'alouette vit l'arme dirigée vers celui qu'elle aimait malgré tout, elle oublia les chagrins qu'il lui avait causés et ne se souvint que de son amour.

"Ma vie pour lui ?" pensa-t-elle, et, criant de toute sa force : "Sauve-toi, Ernest !" elle s'élança au devant du fusil au moment où l'éclair brillait. Elle reçut toute la charge presque à bout portant et tomba foudroyée.

"Té !" dit le chasseur en la voyant tomber ; "je tire un rossignol et je tue une alouette : c'est *drolle* !"

Et ramassant l'oiseau :

"Pécaïré ! Elle est en bouillie, mon bon. Mettons-la tout de même dans le sac."

Le rossignol, maintenant hors de portée, vit toute la scène et, avec un petit rire cruel :

" Enfin ! me voilà libre ! " dit-il.

Et il s'envola.

CHAPITRE XII.

Lorsque après une longue et délicieuse flânerie, l'oiseau se posa sur une des colonnettes du kiosque, il se livra à une gaieté inconvenante, montrant jusqu'à quel point ce virtuose était dépourvu de sens moral.

Il improvisa un brillant allegro et constata que sa voix était en excellente forme. Et, comme tout chanteur quête l'approbation d'un public, il regarda autour de lui.

Hélas ! personne sur le rivage, personne dans le jardin en terrasses, la maison rose hermétiquement fermée du côté de la mer. Il en fit le tour.

A la porte d'entrée sur la route, deux hommes d'un certain âge causaient à mi-voix. L'un, qui avait le chapeau sur la tête et semblait pressé de partir, disait :

" A moins d'un miracle, et vous savez... les miracles ! "

" Ah, docteur, sauvez ma fille ! " gémit l'autre en faisant de grands efforts pour ne pas sangloter.

" Maudite grippe ! " reprit le médecin. " Soyez jeune et plein de vigueur, rien n'y fait. Si vous avez un point faible, c'est par là qu'elle vous attaque. Chez Madame la duchesse c'était le cœur, et après quelques jours de maladie, voilà un organisme de vingt ans ruiné, réduit à la dernière misère. Avec cela, rien de visible, aucun symptôme qu'on puisse combattre, à peine la fièvre, presque rien au poumon. Mais la nutrition ne se fait pas ; nul tonique ne peut vaincre cette inappétence ; l'hématose est de plus en plus incomplète, et, par suite, la respiration s'obstrue."

" Ma pauvre fille ! " répétait le père, " pensez-vous qu'elle souffre beaucoup, docteur ? "

" Non, pas de douleurs très vives, mais une angoisse... et puis, cette faiblesse, cette fatigue profonde, ce froid

dont elle se plaint toujours. Elle s'éteint. Donnez-lui de la strychnine, des toniques, du madère, du champagne, du vieux cognac, tout ce dont elle peut avoir envie."

"Elle n'a envie de rien," soupira le père.

"C'est là le malheur!" dit le médecin. "Allons! du courage! Je reviendrai cette nuit, vers dix heures."

Quand le médecin fut parti, le père de Leïla eut un accès de désespoir; puis, faisant un grand effort de volonté, il s'essuya les yeux et, d'un pas mal assuré descendit l'escalier qui menait à l'étage de la serre. Il s'arrêta devant la porte pour s'affermir tout-à fait et, mettant, comme un masque, sur son visage congestionné ce sourire qu'il faut montrer aux malades qui vont mourir, il entra dans la chambre bleu-pâle.

Leïla était couchée, et Maurice, assis sur le lit, la soutenait dans ses bras, ses lèvres posées sur le front décoloré. Les yeux de la jeune femme, autrefois si grands, s'étaient encore agrandis et brillaient d'un éclat invraisemblable.

"Maurice!" dit-elle d'une voix plaintive, "j'ai froid."

Il la serra plus fortement contre lui, en lui murmurant à l'oreille: "Leïla, mon adorée!"

Elle essaya de sourire, et d'un ton découragé:

"Il faut que je sois bien malade," dit-elle, "pour ne pouvoir me réchauffer dans tes bras, sur ton cœur."

"Mais non, ma fille," affirma une dame d'environ quarante-cinq ans, bien conservée, qui passait sous les couvertures aux pieds de la malade des bouteilles de grès pleines d'eau chaude. "Non, tu n'as rien de sérieux. Une grippe légère; dans huit jours tu seras debout."

"J'ai froid!" reprit la jeune femme dolente.

"Il fait si mauvais temps," dit le père. "Pas un rayon de soleil depuis huit jours que nous sommes ici. On appelle cela le Midi! Ma parole, il fait plus froid qu'à Paris."

Maurice aussi essaya de mentir et dit d'un ton enjoué: " Quand le soleil reparaîtra, tu seras tout de suite mieux, et, si tu as encore froid, nous irons à Naples, à Alger. Mais il faut prendre des forces, manger un peu."

" Je n'ai pas faim," fit-elle avec dégoût.

"Pour moi," supplia-t-il.

Et la pauvre enfant, docile, prit dans sa bouche un petit morceau de côtelette qu'elle ne put avaler. L'effort qu'elle fit provoqua une crise de suffocation où elle faillit passer.

" Je ne peux pas ! " Sa voix n'était plus qu'un souffle, et ses yeux sortaient de leurs orbites creuses. Graduellement, l'angoisse se calma et elle trempa ses lèvres dans une coupe de champagne que sa mère lui présenta. Puis elle ferma les yeux et sommeilla pendant un quart d'heure, la tête appuyée sur l'épaule de son mari.

Le père, assis un peu en arrière du lit pleurait en silence. Maurice baisait très doucement les cheveux noirs et regardait au loin, sans rien voir. Il songeait à ce bonheur d'hier, si proche—si loin ! si irrévocablement parti. Et, comme s'il eût existé une communication mystérieuse entre leurs deux pensées, elle dit, sans ouvrir les yeux :

" Oui, c'était bon, c'était bon ! " Et, s'éveillant tout-à-fait, elle gémit : " J'ai froid ! "

Une immense pitié étreignait le cœur de Maurice quand il entendait cette plainte, un désespoir de ne pouvoir donner sa vie à celle qu'il aimait.

" Qu'est-ce que j'ai donc, Maurice ? " demanda-t-elle ; " pourquoi est-ce que j'ai si froid et que je suis si fatiguée, fatiguée jusque dans mes mains, jusqu'au bout de mes doigts."

Levant à grand effort sa main droite si maigre et si pâle qu'on voyait la lumière au travers, elle dit en anglais : " Pitiful ! "

Et Maurice, en regardant ces mains diaphanes, pensait au largo de Beethoven qu'elles ne joueraient jamais plus.

La mère cependant bavardait pour distraire Leïla.

" Je ne t'ai pas dit... j'ai reçu une lettre de ta sœur ; elle a bien envie de te voir. Nous ne l'avons pas amenée avec nous, parce qu'elle était vendeuse à la fête de charité organisée par la comtesse de Montluc. C'est la première année qu'Alba va dans le monde, et quel monde ! la première noblesse de France. C'est à Maurice qu'elle doit cela, la chère petite."

Elle débitait un flux de nouvelles et de potains, d'un air intéressé comme s'il n'y avait rien dans le monde pour lui causer le moindre souci. Héroïsme d'ailleurs inutile, car Leïla ne prêtait aucune attention à ses discours.

A des intervalles qui allaient s'accourcissant elle éprouvait ce frisson qui la faisait trembler. Elle gémissait, de plus en plus faible sa plainte lamentable :

" J'ai froid ! Je suis fatiguée, fatiguée ! "

Après plusieurs tentatives infructueuses, on renonça à lui offrir aucune nourriture ; de temps à autre elle buvait une gorgée de champagne, une cuillerée de toddy, dont la déglutition lui causait des étouffements qu'elle avait de plus en plus de peine à surmonter.

A onze heures, le docteur revint qui, après l'avoir auscultée, lui dit d'un ton enjoué :

" Allons ! je suis content de vous. Ça va mieux. Mangez-vous un peu ? "

Elle fit un geste de dégoût.

" Tant pis ! il faut vous nourrir. Mais, si vous n'avez pas faim ! cela viendra plus tard. Buvez du champagne... ne craignez pas d'être un peu grise ; une fois n'est pas coutume. A demain."

Et il partit suivi du père, qui rentra dix minutes plus tard avec des yeux brillants.

Vers deux heures du matin, voyant son père et sa mère qui somnolaient dans leurs fauteuils, elle leur dit :

“ Il faut aller vous coucher, voilà cinq nuits que vous passez.”— Et comme ils voulaient rester, elle insista :

“ Je veux ! Maurice suffira, avec la garde.”

Lorsque ses parents furent partis, elle dit à son mari :

“ Je vais mourir, Maurice.”

Et comme il la rassurait, lui parlait avec une gaieté affectée :

“ Inutile de me tromper et de sourire lorsque je sais que tu as la mort dans l'âme. Moi aussi, j'ai bien du chagrin de partir... j'étais si heureuse, je me sentais si absolument aimée, si tendrement ! ”

Elle parlait très bas, avec effort, mettant de longs intervalles entre chaque petite phrase.

“ Après tout, cela vaut peut-être mieux... qui sait si tu m'aurais toujours aimée de même ? ”

“ Je t'aimerai toujours, toujours ! ” dit-il.

“ Je sais... je sais..., murmura-t-elle. Je sais que si cela se pouvait tu me donnerais ta vie ; et moi, je t'aime tant, que j'accepterais... Du moins, j'en prendrais la moitié, de ta vie, pour continuer à jouir du bonheur que tu me donnes... pour continuer à te rendre heureux. Mais cela est impossible.”

Elle était épuisée. Il la tenait toujours entre ses bras, et, de ses yeux qu'elle ne pouvait voir des larmes coulaient, tombant une à une sur les cheveux frisés de la malade.

“ Dors, mon amour ! ” dit-il. “ Le repos chassera ces idées noires.”

Après une longue pause, elle dit :

“ Dormir !... J'ai tout le temps... l'éternité...”

Plus tard dans la nuit elle se plaignit encore, non plus du froid, mais de la fatigue. Puis elle tomba dans une

prostration très grande. Sa tête se mouvait incessamment sur l'épaule de Maurice, elle ouvrait avec peine ses lèvres desséchées et les ailes très mobiles de son nez pincé se soulevaient à chaque inspiration courte et précipitée.

Au point du jour elle ouvrit les yeux, et levant ses deux mains devant elle, elle dit qu'elle ne les voyait plus ; il fallait que Maurice fût tout près d'elle pour qu'elle pût distinguer ses traits. Elle parla encore, nettement.

" Je devrais penser à Dieu seul," dit elle, " mais je ne peux penser qu'à toi, Maurice. N'importe !... je paraîtrai devant lui avec confiance, portant sur mon front la couronne de mon amour resplendissant— il ne me rejettera pas..."

En ce moment ses parents entrèrent dans la chambre ; elle ne les vit pas.

" Pourquoi a-t-on éteint la lampe ? " demanda-t-elle.

Et la lampe cependant brillait d'une flamme chaude et dorée. Mais ses grands yeux ouverts ne brillaient plus ; ses pupilles dilatées à l'extrême semblaient deux trous pleins d'ombre. Sa main droite que tenait Maurice se pressait encore contre la main de son mari.

Elle parla de nouveau, d'une voix très lointaine :

" Je veux que tu m'enterres ici, dans la maison de marbre rose."

La mère pleurait et lui baisait la main en disant d'une voix tremblante :

" Mon enfant, ma petite Leïla ! "

Et elle d'une voix de bébé souffrant :

" Maman ! " — et un instant après : " Maurice ! "

Puis elle demeura silencieuse, dans une somnolence assez tranquille. Elle conservait sa connaissance, car elle répondait aux paroles de Maurice par une faible pression des doigts.

L'agonie dura quelques heures encore, sans souffrances, sans aucune de ces grimaces convulsives qui sont si horribles sur des visages aimés, et dont le cauchemar hante à jamais la vision de ceux qui restent.

La mère pleurait abondamment, le père n'avait plus la moindre énergie.

Seul, Maurice ne pleurait pas. Il avait posé sur l'oreiller la pauvre tête adorée, et, agenouillé près du lit, il regardait sa Leïla, lui tenant toujours la main. Il repassait dans sa mémoire les six mois de bonheur sans mélange qu'elle lui avait donnés. Oh! pourquoi lui était-elle enlevée après si peu de temps, d'une façon si brutale?

La fin arrivait rapidement. La poitrine de Leïla n'avait plus que des mouvements très faibles et très irréguliers. Les lèvres violettes s'entrouvrirent à plusieurs reprises avec une expression de dégoût, comme si elle eût senti un goût très amer. Elle proféra une plainte et ouvrit ses yeux qui étaient ternes, comme remplis de terre.

"Il fait noir!" dit-elle indistinctement.

Puis, avec une infinie douceur:

"Où est Maurice?"

"Je suis là près de toi, mon amour," répondit-il. Il lui baisa le front si tendrement.

Elle sentit cette caresse, car une sorte de sourire lui passa sur le visage. Maurice l'entendit murmurer dans un souffle:

"Souviens-toi."

L'instant d'après, ses yeux s'ouvrirent démesurément et les coins de sa bouche se tordirent.

La mère jeta un cri et couvrit de sa main le visage de la jeune femme, pour ne pas voir l'horrible contorsion finale.

Maurice, si courageux jusque là, ne put résister davantage. Il s'affaissa sur le lit, collant son visage à la main qu'il tenait toujours; des sanglots bruyants secouèrent toute sa personne; de sa gorge s'échappaient des cris de bête blessée dont il était honteux, mais que tout l'effort de sa volonté ne pouvait arrêter.

Après quelques minutes, Leïla fit une inspiration profonde, la dernière, puis sa poitrine s'abaissa doucement et sa tête retomba sur l'oreiller. Ses doigts ne répondaient plus à la pression de la main de Maurice.

CHAPITRE XIII.

Le lendemain dans l'après-midi, Leïla, vêtue de satin blanc et de dentelle, sa robe de mariée, était couchée sur le divan dans la serre aux orchidées, et Maurice, assis près d'elle, abreuvait ses regards de cette image funèbre qu'il n'oubliera jamais plus.

La mort avait ramené sur les traits reposés une indicible expression de bonheur et un sourire ineffable se jouait sur les lèvres un peu entr'ouvertes et sur les yeux fermés. La jeune femme semblait dormir dans un délicieux rêve d'amour que rien désormais ne pouvait interrompre. Les larges paupières diaphanes moulaient le globe des yeux, comme chez certaines madones de Raphaël qui du trône où elles sont assises, abaissent leur regard sur les pieux personnages agenouillés devant elles. Les cils, d'une longueur invraisemblable, projetaient sur les joues de cire une ombre que la vibration de la lumière faisait jouer légèrement, comme si les paupières eussent frémi. La tête était un peu inclinée sur l'épaule droite.

Dans ses deux mains jointes, elle tenait un énorme bouquet d'anémones violettes au cœur presque noir et un flot de roses pâles lui couvrait tout le corps, débordant

sur le divan bleu-pâle. Le bout de ses pieds chaussés de satin blanc émergeait hors des roses.

A quatre heure les hommes vinrent pour l'emporter.

L'époux et le père placèrent eux-mêmes leur chère morte dans le cercueil capitonné de satin bleu, et, comme on allait placer le couvercle, Maurice baisa longuement les lèvres violacées et les longs cils et, approchant sa bouche de l'oreille à jamais sourde, il lui dit bien doucement : " Je t'aime ! "

Lorsqu'il la contempla pour la dernière fois, il lui sembla que le sourire de la morte s'était épanoui sous le baiser, à l'accomplissement de la promesse jurée. La tête soulevée par le coussin s'était penchée en avant, tirant en haut les coins des lèvres, et accentuant l'expression de joie que la fin de la souffrance avait mise sur le visage de Leïla.

On l'emporta à ce riant cimetière jeté en écharpe sur le flanc de la montagne. C'est là qu'elle devait reposer, vis-à-vis la mer bleue, en attendant le tombeau que Maurice avait acheté l'autorisation de construire dans la maison de marbre rose, au milieu de la serre, parmi les orchidées qu'elle avait aimées.

CHAPITRE XIV.

C'était le commencement de mai.

Le soleil venait de disparaître derrière la *tête de chien* et l'ombre de la montagne couvrait au loin la mer tranquille.

Un homme sort du cimetière et descend à pas lents la côte escarpée. Sans s'inquiéter de suivre le sentier en zigzag, il va en droite ligne vers le rivage, absorbé dans sa pensée, l'œil fixé sur un point de l'horizon. Son pied, que rien ne fait broncher, se pose au hasard sur les pierres croûlantes, ses mouvements ont la précision automatique qu'on remarque chez les somnambules.

Il traverse la voie ferrée et la route neuve de Nice, s'avance jusqu'au bout du petit promontoire couronné de maigres pins, aux pieds desquels dans l'herbe rare, rampe la ronce et croît l'euphorbe au suc laiteux et corrosif.

Après les derniers pins le sol s'écroule en précipice et l'extrémité du cap forme un mur presque perpendiculaire de pierres mal liées entre elles par une glaise friable. Au bas de ce mur de grosses roches arrondies ont roulé dans la mer à quelque distance et ressemblent assez à un troupeau de fantastiques vaches rousses baignant dans l'eau jusqu'au ventre.

Maurice se laissa glisser le long de ce mur de vingt pieds de haut s'accrochant des pieds et des mains aux cailloux que souvent il entraînait avec lui.

Pour s'isoler encore plus dans cet endroit presque inaccessible, il sauta de pierre en pierre, jusqu'à la dernière de toutes, que la mer entourait de toutes parts.

Là, pendant de longues heures, il demeura assis, le coude sur le genou, le front dans la main, l'œil perdu dans le vague, aussi immobile que le rocher sur lequel il était assis.

Et, pour la centième fois depuis un mois, il revécut son amour, du commencement à la fin, évoquant, par sa double magie de peintre et de poète, la personne, le geste, la voix de l'épouse partie.

Il reconstituait chaque minute de leur existence commune, entendait chacune des paroles qu'elle avait prononcées ; il sentait la douceur de ses caresses, et le goût de ses baisers emplissait sa poitrine de son souffle embaumé.

O misère ! plus vivante était l'évocation, plus ces joies à tout jamais finies le faisaient souffrir cruellement !

Cette amère ressouvenance serait désormais la seule occupation de sa vie.

Quand Leïla serait couchée dans le tombeau aujourd'hui presque achevé, il s'en irait à Villers revoir, à jour fixe, le carrefour de la forêt où il avait rencontré pour la première fois la jeune fille. Puis il referait, *avec elle*, le voyage autour de la Bretagne, aux mêmes dates. Le 6 septembre, le jour qu'on les avait mariés, il irait à la Madeleine, et le soir, partirait pour l'Italie: elle lui serait plus visible dans les endroits où ils avaient passé ensemble.

Et tout le reste de sa vie ne serait plus qu'un pèlerinage sans cesse recommencé.

Le réel n'existait plus pour lui, il n'était plus de ce monde. Il vivrait en rêve, relisant éternellement le beau livre de son amour.

Cependant, dans le bleu sombre de l'est, la lune se leva; elle avait dépassé le plein depuis deux jours, et son disque, rogné sur la droite, avait une forme étrange, sa face de cuivre rouge faisait une grimace.

Elle monta lentement, prenant la couleur de l'or et versant sa lumière tremblotante sur l'onde à peine ridée.

Son reflet formait sur la mer un large pilier d'or qui partait de l'horizon et se terminait aux pieds de Maurice. Près des pierres du rivage la lumière bordait d'un galon de feu les crêtes des petites lames, et éclaboussait d'étincelles les mille facettes des roches mouillées.

Le jeune homme, inconscient de ce glorieux spectacle, poursuivait son voyage dans le passé, vidait la coupe de sa douleur chérie.

Soudain, un chant d'oiseau vibra; c'était le virtuose de Chaville qui, par une fantaisie d'artiste, avait choisi ce lieu sauvage pour y donner un concert.

Depuis la mort de Sophie, tout lui réussissait: sa voix était revenue, plus pure et plus puissante que jamais, et, avec elle, les bonne fortunes.

Ayant remarqué que tous les musiciens célèbres ont des noms étrangers difficiles à prononcer, il se faisait maintenant appeler Ernstki et se disait polonais. Partout où il allait il était accompagné d'une centaine d'oiselettes qui se pâmaient à chaque fois qu'il ouvrait le bec et ne lui laissaient pas le temps de formuler un désir.

Avait-il faim, vingt insectes appétissants lui étaient aussitôt présentés par autant de servantes dévouées. Quand ses sens parlaient — pas son cœur, car il n'en avait pas — son bataillon d'oiselettes était là, tout prêt, chacune des amoureuses cherchant à capter son attention par de petits gestes coquets, des exclamations admiratrices, des regards mourants.

Et lui, sultan blasé, il distribuait ses faveurs avec parcimonie, car il s'était juré de ménager son précieux larynx. Et son autorité était si grande que toutes ces femelles vivaient en bonne intelligence. A peine, de temps à autre, une querelle, qu'il apaisait d'un mot. Quand parfois un mari lâché s'avisait de faire une scène, toutes les oiselettes s'unissaient pour tomber sur le gêneur et le plumer de la belle façon.

Ce soir donc, le ténor à la mode s'était rendu au bord de la mer avec toutes ses fidèles. Inspiré par le clair de lune, il chanta en perfection. Jamais notes plus suaves n'étaient sorties d'un gosier d'oiseau, jamais sons plus magistralement filés. Les chromatiques glissaient sur une étendue de trois octaves, couronnées de *staccatti* sur le fa d'en haut ; les cadences, les *gruppetti* et les trilles éclataient comme des fusées et les points-d'orgue, prolongés jusqu'à la dernière limite de la respiration, provoquaient des explosions d'enthousiasme. Il fut surtout admirable dans un passage de sentiment qu'il dit avec une tendresse exquise, tant il est vrai que l'artiste n'exprime bien que ce qu'il n'éprouve pas lui-même.

Et tandis que les notes ruisselaient en cascade ou s'égrenaient en perles étincelantes, Maurice, sans rien entendre, poursuivant jusqu'au bout son évocation impitoyable, revoyait le dernier frémissement des lèvres adorées, entendait le dernier murmure de la voix chérie : " Souviens-toi ! "

EDWARD DESSOMMES.

FIN.

MON VIEUX BAYOU ST. JEAN.

Qu'il est beau ce bayou que j'aime, que j'admire!
J'adore son méandre, et l'air qu'on y respire.
Il serpente en silence au milieu des roseaux,
A l'ombre des géants que reflètent ses eaux.
On dirait d'un boa se déroulant dans l'ombre,
Gracieux et tranquille. On ne voit rien de sombre,
Tout est riant ici.... Surtout quand dans les bois,
Les habitants des airs nous charment de leurs voix.
Si vous n'avez pas vu ce contour, cette grâce
Qui se répand partout sur toute sa surface,
Dirigez donc vos pas vers ses bords enchanteurs;
Et là, des souvenirs feront rêver vos cœurs.

Vous verrez l'arbre roi qui se penche sur l'onde,
Et vous dit qu'autrefois, sous lui, tout à la ronde,
Les indiens Tchoutchoumas, assis au bord de l'eau,
Le calumet en main, humaient, d'un long tuyau,
Le parfum du tabac qui montait en spirale.
Vous y verrez Orion; et Vénus la rivale
De Jupiter lui-même....! O beau ciel étoilé,
Que la main d'Apollon n'a pas encore voilé!

Tout ce monde céleste en cette nuit profonde
Scintille.... et vient perler la surface de l'onde:
Miroir digne des cieux, mon paisible bayou!
Ici point de caquet, point de cancan, point de voyou,
Mais le cœur plein d'amour, mais le cœur plein de joie
Nous disons "l'Angelus" en regardant la croix;
La croix sur ce clocher qui là-bas monte et brille
Cette croix du Chrétien qui rayonne et scintille.

JULES CHOPPIN.

Le Centenaire du Traité de Cession de la Louisiane aux Etats-Unis.

Mesdames et Messieurs,

Il y a aujourd'hui cent ans que s'accomplissait en France un des plus grands événements des temps modernes, la cession de la Louisiane aux Etats-Unis. L'immense province, arrosée par le Mississipi et ses affluents, avait été ouverte à la civilisation par les Français. Ils y avaient jeté les fondements d'une puissante colonie et d'une grande ville, et ils y érigeaient un monument durable à la gloire de leur roi, quand celui-ci, égoïste et indigne, brisa le monument de ses propres mains et arrêta l'essor d'une province française. La Louisiane fut cédée à l'Espagne, en 1762, par un Bourbon de Versailles, et devint une possession d'un Bourbon de Madrid, malgré l'héroïque résistance d'hommes, qui n'ayant pu rester Français, avaient tâché d'être indépendants.

La domination espagnole, établie dans le sang des martyrs de la Révolution de 1768, fut ensuite douce et paternelle, et parfois glorieuse. Les Louisianais avaient conservé la langue de leurs ancêtres au foyer domestique, ainsi que le souvenir de l'ancienne mère patrie, mais lorsque arriva la dernière année du dix-huitième siècle ils ne pensaient plus à redevenir Français. Il s'était passé de graves événements en Europe depuis que Louis XV avait abandonné ses sujets d'Amérique. La monarchie française s'était effondrée; un roi, qui se croyait de droit divin, avait été mis à mort par son peuple en révolution, et ce même peuple, après avoir répandu partout

dans le Vieux Monde, les principes de liberté, d'égalité et de fraternité, épuisé par des luttes terribles et grandioses, s'était jeté dans les bras d'un merveilleux soldat. Le vainqueur d'Arcole et de Rivoli, des Pyramides et du Mont Thabor, était devenu le chef du gouvernement. Le glorieux Consulat succédait, en 1799, à l'inepte Directoire, et, en juin 1800, le Premier Consul remportait à Marengo une victoire digne du général Bonaparte. L'Autriche était écrasée, l'Angleterre était troublée, l'Europe était partagée entre la crainte et l'admiration ; la paix devait suivre la victoire de Marengo. Bonaparte, le capitaine incomparable, se montra alors homme d'Etat : il ramena l'ordre et la prospérité en France et voulut regagner en partie l'immense empire colonial perdu sous Louis XV.

Le Premier Consul se rappela que sur le bords du Mississipi il existait des hommes, qui avaient été dévoués à la France et qui n'avaient jamais oublié la patrie de leurs ancêtres. Il voulut que ces hommes redevinssent Français et il demanda à Charles IV de lui céder la Louisiane. On persuada au Prince de la Paix, ministre du roi, que la Louisiane, redevenue Française, servirait de rempart au Mexique, et on promit à Charles IV un royaume pour son gendre. Berthier négocia le traité de St. Ildephonse, du 1er octobre 1800, et Lucien Bonaparte, celui de Madrid, du 21 mars 1801. La cession de la Louisiane à la France était accomplie, et le Grand Consul s'occupa de prendre possession de la province et de la gouverner. Il voulut donner le gouvernement de la colonie à Bernadotte, mais celui-ci eut de telles exigences que ce fut Victor qui fut nommé Capitaine Général de la Louisiane. Bonaparte l'envoya en Hollande pour s'embarquer avec ses troupes, mais quoique Victor eût adressé aux Louisianais une chaleureuse proclamation, il ne partit point pour la Louisiane. Cette

belle colonie devait avoir une autre destinée, avant que la flotte de Victor pût se dégager de la glace qui l'emprisonnait sur les côtes de la Hollande.

Pierre Clément de Laussat, nommé Préfet Colonial, arriva à la Nouvelle-Orléans, le 26 mars 1802. Il fut bien reçu par les habitants, qui exprimèrent la joie qu'ils éprouvaient à redevenir Français, mais qui gardèrent un sentiment de reconnaissance pour le gouvernement espagnol qui, excepté au temps d'O'Reilly, les avait traités avec bienveillance. Laussat se prépara à accomplir sa tâche consciencieusement: il voulut connaître les Louisianais et être leur ami, et il s'occupait déjà de l'importante question de l'immigration, quand il apprit que la Louisiane avait été cédée aux Etats-Unis par le traité de Paris, du 30 avril 1803.

Voyons ce qui avait amené ce grand événement. Par un traité, conclu en 1795, l'Espagne avait accordé aux Etats-Unis, pour trois ans, le droit d'entrepôt à la Nouvelle-Orléans, "sauf à assigner aux négociants une autre place, si celle-là ne pouvait leur être accordée." A l'ouest des Alleghenies de grandes terres avaient été défrichées, cultivées, et protégées contre les Indiens, et dans des Etats et des Territoires prospères vivait une population de 800,000 âmes. Les hommes énergiques et entreprenants de l'Ouest étaient séparés, par de hautes montagnes, des Etats de l'Est et du Sud, et le Mississipi était la grande avenue par laquelle se faisait leur commerce. Des chalands, des bateaux de tous genres, descendaient et remontaient sans cesse le grand fleuve, et la Nouvelle-Orléans était indispensable aux populations de l'Ouest. Aussi fut-ce avec stupeur qu'elles apprirent, en octobre 1802, que le droit d'entrepôt, tacitement prolongé depuis quatre ans, n'existait plus. L'intendant espagnol Morales l'avait aboli, sans assigner une autre place aux Américains. Ceux-ci se plaignirent vivement

et réclamèrent, comme un droit naturel, la libre navigation du Mississipi jusqu'à son embouchure, et la liberté de commercer où il leur plairait.

Le Président Jefferson reconnut que les droits de la nation avaient été violés et il promit de les garantir par des moyens honorables et justes. Quoique Bonaparte eût tenu secrète la cession de la Louisiane à la France et qu'elle n'eût pas été mentionnée dans le traité de paix d'Amiens, conclu avec l'Angleterre, le 25 mars 1802, la nouvelle de la cession était parvenue aux Etats-Unis. Jefferson la communiqua au Congrès, le 18 décembre 1802, et il résolut d'envoyer James Monroe à Paris pour s'occuper, avec le ministre Robert R. Livingston, de l'importante question de la Nouvelle-Orléans et du Mississipi. Livingston avait tâché de s'entendre avec Talleyrand sur la cession de la Nouvelle-Orléans et de la Floride Occidentale, mais il n'était arrivé à aucun résultat. Il était persuadé qu'il faudrait recourir à la force des armes et s'emparer de la Nouvelle-Orléans, quitte à négocier après avoir pris possession de cette ville. Cette opinion était celle de bien des gens en Amérique, et M. Ross, de la Pennsylvanie, l'exprima ouvertement, en février 1803, dans une séance du Sénat des Etats-Unis. On tint les milices prêtes à marcher sur la Nouvelle-Orléans.

Jefferson mérite la reconnaissance de la postérité pour sa sage temporisation dans cette affaire. Il prévoyait que la paix entre la France et l'Angleterre ne pourrait être de longue durée, et il avait pleine confiance en Monroe, son envoyé extraordinaire, et en Livingston, ministre plénipotentiaire à Paris. Ce fut, cependant, Bonaparte, lui-même, qui résolut la question. Cet homme, à l'esprit si lucide, aux décisions si rapides, comprit qu'il lui serait impossible de conserver la Louisiane, en cas de guerre avec l'Angleterre. Le 10

avril 1803 il fit appeler deux de ses ministres, Barbé-Marbois et Decrès, et leur demanda leur pensée. Il leur dit qu'il ne voulait pas que les Anglais eussent le Mississipi qu'ils convoitaient, qu'il recherchait l'amitié des républicains des Etats-Unis et qu'il songeait à leur céder la Louisiane tout entière, quoiqu'ils n'eussent demandé qu'une ville de cette colonie. Barbé-Marbois fut de l'opinion de Bonaparte et Decrès fut d'un avis contraire, mais le premier Consul avait vu clairement ce qu'il convenait de faire et chargea Barbé-Marbois de la négociation. Si Bonaparte avait hésité, si les conférences avaient été prolongées, les Anglais se seraient infailliblement emparés de la Nouvelle-Orléans. Il eût fallu la guerre pour leur enlever la Louisiane, et l'immense puissance des Etats-Unis eût été retardée.

Livingston accueillit d'abord avec méfiance les ouvertures relatives à la Louisiane, mais Monroe arriva peu après, et les négociations furent bientôt terminées. Les plénipotentiaires américains, surpris de l'offre d'une vaste province, comprirent la grande importance de cette acquisition et outrepassèrant sagement leurs pouvoirs en traitant de la cession de la colonie tout entière. Les négociateurs, dit Barbé-Marbois, regrettèrent vivement de ne pouvoir consulter les Louisianais sur un traité qui disposait de leur sort, mais le moindre délai eût été fatal.

On ne put, non plus, pour la même raison, demander à l'Espagne son acquiescement préalable, selon les conditions du traité de St. Ildephonse. Les négociations furent conclues le 30 avril 1803. Il y eut trois actes distincts : le traité de cession et deux conventions. Les conventions étaient relatives au paiement du prix de la cession et des sommes dues par la France aux Etats-Unis. Il fut convenu que les Américains paieraient quatre-vingts millions de francs, et que vingt millions de cette somme seraient employés à payer ce que devait

la France aux citoyens des Etats-Unis. Pour quinze millions de dollars la grande République du Nouveau Monde ajoutait à son territoire des terres immenses et fertiles, des fleuves gigantesques. Son avenir était dès lors assuré, et nulle nation au monde ne pouvait désormais être plus grande, plus puissante que les Etats-Unis.

Par un sentiment de délicatesse on ne fit pas mention dans le traité proprement dit du prix de la cession, et Bonaparte assura l'avenir de la Louisiane en préparant lui-même l'article III du traité de cession : " Les habitants des territoires cédés seront incorporés dans l'Union des Etats-Unis ; et admis, aussitôt qu'il sera possible, d'après les principes de la constitution fédérale, à la jouissance de tous les droits, avantages et immunités des citoyens des Etats-Unis, et en attendant, ils seront maintenus et protégés dans la jouissance de leurs libertés, propriétés, et dans l'exercice des religions qu'ils professent." Le Premier Consul exprima les regrets qu'il éprouvait à se séparer des Louisianais et dit : " Qu'ils conservent donc pour nous des sentiments d'affection, et que l'origine commune, la parenté, le langage, les mœurs perpétuent l'amitié." Bonaparte ne s'était pas trompé, car les Louisianais d'origine française, fiers de leur pays natal, Américains dévoués aux Etats-Unis, ont toujours conservé un grand amour pour la France.

Le rôle de Bonaparte dans le traité de cession de la Louisiane fut important, rappelons-nous que celui de Jefferson ne lui fut pas moins. Le Président, comme nous l'avons dit, ne s'était pas laissé entraîner à des actes de violence, et il avait envoyé Monroe à Paris, pleinement convaincu qu'il y aurait une entente entre la France et les Etats-Unis au sujet de la Nouvelle-Orléans. Lorsque le traité fut conclu Jefferson l'approuva et en assuma la responsabilité. Il rendit ainsi à son pays un service qu'on ne saurait oublier. Soyons reconnaissants

aussi aux Sénateurs des Etats-Unis qui eurent le patriotisme de ratifier le traité. Eux et Jefferson ne se laissèrent pas arrêter par des obstacles apparemment très grands et ils firent acte d'hommes d'Etat.

Laussat, le Préfet Colonial, arrivé à la Nouvelle-Orléans depuis le mois de mars 1803, fut nommé commissaire du gouvernement français, et ici même, dans la salle où nous nous trouvons en ce moment, eut lieu, le 30 novembre 1803, le transfert de la Louisiane à la France, et le 20 décembre 1803, le transfert de la province aux Etats-Unis. Nous allons célébrer avec éclat le centenaire de ce dernier événement qui eut lieu sur le sol de notre ville, dans le vieux Cabildo, et qui compléta l'acte du 30 avril 1803. A St-Louis, ancien chef-lieu de la Haute-Louisiane, on célèbre aujourd'hui avec pompe le centenaire du traité de cession. Le Président des Etats-Unis honore cette célébration de sa présence. N'oublions pas que nous aussi nous avons eu un Président des Etats-Unis parmi nous dans cette salle. William McKinley fut l'hôte de la Société Historique de la Louisiane, il y a deux ans, et il prononça quelques paroles patriotiques au sujet de l'événement que nous célébrons en ce moment. Conservons pieusement le souvenir de sa visite.

La province de la Louisiane, cédée aux Etats Unis, il y a un siècle, a donné naissance à de nombreux Etats où se trouvent de grandes et belles villes. Nous sommes fiers de pouvoir dire qu'aucun de ces Etats, aucune de ces villes, n'a eu une histoire plus noble, plus glorieuse que celle de notre Louisiane, de notre Nouvelle-Orléans. Depuis cent ans qu'elle est Américaine la Louisiane a fait des progrès immenses, et elle a montré qu'elle était digne de faire partie de la grande Union du Nouveau-Monde. Celle-ci ne regrettera jamais d'avoir ajouté à son lumineux firmament l'étoile de notre Etat, dont la lumière est si vive, si pure et si douce.

ALCÉE FORTIER.

Le 14 Juillet.

Discours prononcé par M. le Juge EMILE ROST à la célébration de la Fête nationale de la France par la Société du 14 Juillet.

Monsieur le Consul, M. le Président,

Mesdames, Messieurs,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour célébrer la fête nationale de la France : il n'est pas besoin de vous rappeler en détail les événements mémorables par lesquels cette date du 14 Juillet a été glorifiée. Vous les connaissez tous : l'histoire de la prise de la Bastille vous est familière depuis votre enfance. Il suffit de dire que les grondements sourds qui annonçaient l'approche de la grande Révolution, éclatèrent en 1789 ; la prison de la Bastille, qui depuis quatre siècles représentait pour le Parisien tout ce que la monarchie avait de plus odieux et de plus tyrannique, fut le premier objet à se ressentir de la fureur du peuple. "La Bastille," dit un historien, "était pour le peuple de Paris l'emblème toujours menaçant de l'arbitraire et de l'oppression ; elle rappelait les lettres de cachet prodiguées par des ministres impitoyables ou des favoris insolents, elle rappelait aussi les souffrances d'une foule de prisonniers enterrés vivants dans cette sombre enceinte, coupables d'avoir parlé légèrement d'un favori ou d'un valet du roi. Voilà pourquoi ce peuple inaugura le nouveau droit des nations en prenant la Bastille le 14 juillet 1789, et la rasant jusque dans ses fondements. Des fragments de ses pierres ornent en médaillons le cou des femmes, et l'année suivante, sur son emplacement fut célébrée une fête patriotique."

Je cite en passant ces faits historiques pour arriver au sujet dont je vais vous parler. L'histoire d'un jeune

officier français qui, étant au régiment en 1789, ne put assister à la prise de la Bastille, mais dont le nom, trois ans plus tard, était dans toutes les bouches, je veux parler de Rouget de Lisle, auteur de la "Marseillaise."

Vous savez qu'avant comme après la grande Révolution, les chants populaires en France étaient comme l'accompagnement obligé de toutes les fêtes, de toutes les cérémonies publiques. Laissez-moi avant d'arriver à Rouget de Lisle, vous parler des chants populaires de 1789 et aussi de la Fête célèbre de la Fédération qui eut lieu au premier anniversaire du 14 juillet. La ville de Paris avait invité les départements à envoyer au Champ de Mars des députés ayant mission de conclure avec les Parisiens le pacte de la Fédération nationale ; la fête fut fixée pour le 14 juillet 1790. On lit dans l'adresse d'une députation municipale à l'Assemblée Nationale : "Dix mois sont à peine écoulés depuis l'époque mémorable où des murs de la Bastille conquise s'éleva un cri soudain : Français ! nous sommes libres ! qu'au même jour un cri plus touchant se fasse entendre : Français ! nous sommes frères ! Oui, nous sommes frères, nous sommes libres, nous avons une patrie. Nous ne sommes plus Bretons, ni Angevins, ni Parisiens, nous sommes tous Français : c'est le 14 juillet que nous avons conquis la liberté, ce sera le 14 juillet que nous jurerons de la conserver."

Les travaux à faire au Champ de Mars étaient si considérables, que malgré les quinze mille ouvriers réquisitionnés par l'Assemblée nationale, ils n'auraient jamais pu être terminés à temps, sans l'appel patriotique fait à toute la population parisienne de se transformer en ouvriers. L'appel fut entendu et l'on vit, nous dit l'historien, cette chose unique et sans précédent. Trois cent mille ouvriers volontaires de tout âge, de toute condition, sous la loi d'une cordiale égalité, au bruit des

chansons, creusant, roulant et renversant la terre. "En quelques jours tout fut terminé : au centre du Champ de Mars s'éleva le colossal autel de la patrie, autour duquel prêtèrent solennellement le serment civique les députés de toutes les gardes nationales de la France et des corps de l'armée, mêlés à tous les pouvoirs publics. Les travaux du Champ de Mars furent exécutés par les Parisiens transformés en terrassiers et chantant l'air populaire du "Ça ira." Ce chant qui fut entonné d'un bout à l'autre de la France, et qui fut, on peut dire, élevé à la hauteur d'un chant national, n'avait pas d'auteur connu et se résumait dans une idée unique :

Ça ira, ça ira, la liberté s'établira,
Ça ira, ça ira, malgré les tyrans tout réussira.

On a donné une assez curieuse origine à ce nom de Ça ira : ce réquisitoire, dit un journal politique, nous vient du nouveau monde. Franklin, ce bon sens en lunettes, l'avait apporté dans une poche de son habit brun. Comme chaque jour on lui demandait des nouvelles de la Révolution américaine, et que cela était un acquit de politesse et une question d'habitude, le bonhomme économiste répondait avec un sourire, ça ira, ça ira : la Révolution ramassa le mot et en fit un hymne.

Rouget de Lisle naquit à Lons-le Saunier le 10 mai 1760, et mourut à Choisy-le-Roi, près de Paris, le 26 juin 1830. Tout jeune encore il composa quelques pièces de vers qu'il mit lui-même en musique, montrant ainsi des dispositions également heureuses pour la poésie et pour la composition musicale. A seize ans, sa famille l'envoya à une école de génie militaire d'où il sortit en 1784 lieutenant en second ; cinq ans après il était capitaine. Au mois d'avril 1792 il était en garnison à Strasbourg lorsqu'il fut invité à un dîner donné par M. de Dietrich maire da la ville. C'était le lendemain du jour où la France venait de déclarer la guerre à l'Au-

triche. Pendant le repas, la conversation roula sur les événements politiques, on parla surtout de la guerre qui venait d'être proclamée et on émit le vœu que dans cette circonstance solennelle quelque inspiration poétique répondît au sentiment d'enthousiasme de la nation. Le maire se tourna vers le jeune capitaine de génie et lui dit : "Voyons Rouget, vous qui êtes poète et musicien, faites-nous quelque chose qui mérite d'être chanté." Rouget s'en défendit d'abord, mais excité par les instances de ses camarades, il se retira vers minuit dans sa chambre, prit son violon, et au matin il avait composé les paroles et la musique de l'hymne qui devait immortaliser son nom.

Jamais un chant populaire n'a pu approcher de l'effet délirant du refrain de la Marseillaise. M. J. Chénier composa pour la fête du 14 Juillet 1794 l'hymne patriotique connu sous le nom du Chant du Départ. Cet hymne dont la musique fut composée par Méhul, produisit à son apparition une sensation profonde. Chaque strophe finissait par le refrain suivant :

La République nous appelle,
Sachons vaincre ou sachons périr,
Un Français doit vivre pour elle,
Pour elle un Français doit mourir.

Le premier vers du Chant du Départ est caractéristique :

La victoire en chantant nous ouvre la barrière ;

mais c'est plutôt un hymne national qu'un chant guerrier. Son allure est plus pompeuse que celle de la Marseillaise, son éclat moins intense. On n'y trouve pas cette fougue exubérante qui semble annoncer l'approche d'un ouragan contre lequel tous les efforts doivent se briser.

La vigueur très réelle du Chant du Départ est contenue et manque un peu d'accent, sa sévérité mâle inspire plus le respect que l'enthousiasme, en un mot, c'est

plutôt une œuvre de réflexion que d'inspiration et de spontanéité.

Dans la Marseillaise, les strophes ne sont pas toutes de la même vigueur intense. La première et la sixième pour moi sont celles qui ont le plus de mérite comme poésie. Le cri patriotique de la sixième strophe :

Amour sacré de la patrie,
Conduis, soutiens nos bras vengeurs,
Liberté, liberté chérie,
Combats avec tes défenseurs,

a été imité par Eug. Scribe dans l'air fameux de Maramello, de l'opéra de " La Muette ":

Amour sacré de la patrie,
Rends-nous l'audace et la fierté.
A mon pays je dois la vie,
Il me devra la liberté.

L'imitation même avec sa musique entraînante est bien pâle à côté de l'original. Le septième couplet de la Marseillaise n'est pas de Rouget de Lisle : il fut ajouté pour être chanté par les enfants de la France et pour éveiller dans les jeunes cœurs la fibre patriotique ;

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés n'y seront plus ;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus !
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les venger ou de les suivre !

Rouget de Lisle composa beaucoup de pièces qui sont oubliées aujourd'hui, et il n'est connu que comme l'auteur de la Marseillaise. Il mourut à Choisy le Roy, près de Paris, en 1836 ; plus de dix ans après sa mort, Alexandre Dumas fit entendre dans son drame du Chevalier de Maison Rouge un chant qui eut un succès immense et qui reçut le nom de Chant des Girondins, parce que dans le drame, il était entonné lorsque les Girondins marchaient au supplice ; le refrain de ce chant est connu

de tout le monde ; les paroles et la musique sont également admirables :

Mourir pour la patrie,
C'est le sort le plus beau,
Le plus digne d'envie !

Or, il s'est trouvé qu'Alexandre Dumas avait emprunté ce refrain à Rouget de Lisle qui l'avait publié comme partie du chant de Roland à Roncevaux composé par lui.

Au commencement de la Terreur, Rouget de Lisle fut arrêté comme suspect et jeté dans les prisons de St-Germain en Laye; il en sortit après la chute de Robespierre, en chantant l'hymne du 9 Thermidor, que cette circonstance lui avait inspiré. Cet hymne n'a rien ajouté à sa réputation.

Sous l'Empire, sous la Restauration et pendant toute la durée du Second Empire, la Marseillaise fut mise à l'index; c'était une grave offense, un crime de lèse-majesté que de la faire entendre même dans les familles, mais aussitôt que la troisième république fut proclamée, l'hymne de Rouget de Lisle reprit sa place comme chant national de la France. Je dis national parce que ce n'est plus un chant révolutionnaire, pas plus que la constitution actuelle de la France n'est une constitution révolutionnaire.

Pas un régime de gouvernement depuis le triste règne de Louis XV n'a duré aussi longtemps que la République actuelle. Vous avez vu les présidents et les ministères se suivre et se succéder sans bouleversement et sans désordre. Toutes les questions d'administration intérieure se débattent sur le terrain parlementaire et l'opinion publique semble enfin comprendre que la répression des abus de la politique et les réformes demandées doivent s'obtenir en s'attaquant aux ministères responsables, et non pas aux institutions : les ministres passent mais la République reste.

A titre de preuve que la République s'est affermie comme institution permanente, nous avons vu de nos jours un spectacle qui n'aurait guère été possible il y a cent ans: Félix Faure, président de la République, accueilli, il y a quelques années à St-Pétersbourg, comme ami et comme représentant une nation aimée par le Tsar de toutes les Russies, cimentant par sa visite la glorieuse alliance franco-russe.

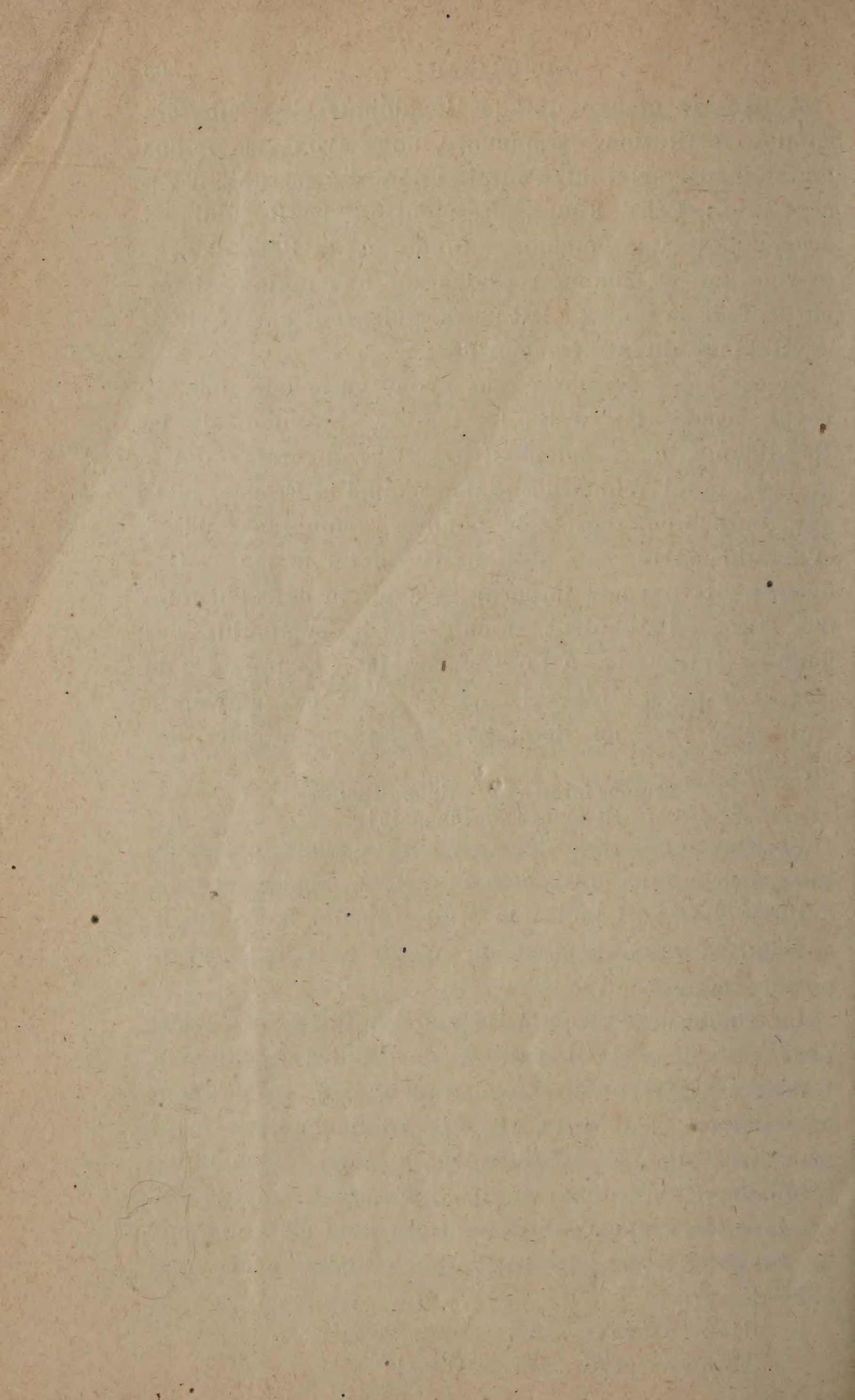
Et ces jours derniers nous avons vu le splendide, le royal accueil fait à Emile Loubet, président de la République, non seulement par les souverains d'Angleterre, le roi Edouard a toujours aimé la France, mais par toute la population de Londres, témoignant de sa sympathie et de son désir de conserver la paix. Ces événements ont une importance capitale dans l'histoire des nations. Ils tendent, en cultivant les sympathies des peuples entre eux, à faire disparaître les préjugés de race et de pays. L'avenir arrivera par ces moyens à réaliser le rêve de Béranger, la sainte alliance des peuples:

Peuples formez une sainte allliance
Et donnez-vous la main!

La France reprenant jour par jour sa place au premier rang des nations, respectée au dehors, apaisée et tranquille à l'intérieur, jouira de ce que Lincoln, le Président, appelait le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Le monde entier comprendra que la justice et l'équité forment la base fondamentale de l'édifice républicain. La sagesse de son maintien attirera alors à la république la confiance universelle, et cette confiance fera peu à peu disparaître les distinctions de parti. Quand ces résultats seront obtenus vous, Français, nous, descendants de Français, nous pourrons crier d'un commun accord qu'un autre jour de gloire est arrivé pour notre chère France.

Heureux pays, aimé des hommes;
Heureux pays, béni de Dieu!



Nouvelle-Orléans, 1er Janvier 1904.

COMPTES-RENDUS
DE
L'ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

La Société fondée sous ce nom a pour objet :

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane ;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger ;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des règlements de notre Société :

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées a l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance de Rentrée, le 23 Octobre 1903.

PRÉSIDENCE DE M. ALCÉE FORTIER.

Membres présents : MM. Emile Rost, Joseph A. Breaux, Edgar Grima, Clément Jaubert, Ferdinand E. Larue, Charles T. Soniat et Bussière Rouen.

Plusieurs dames, invitées, assistent à la séance.

A huit heures, le Président ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux invitées et à ses collègues; il demande la co-opération active des membres à l'œuvre commune et espère que pendant les vacances ceux qui en ont eu le temps ont travaillé pour